

L'OFFICE DU POISSON SALÉ

Question n° 1105—**M. Peddle:**

1. Comment se répartit le coût de l'administration de la *Canadian Saltfish Corporation* depuis sa fondation?

2. Qui sont les employés de la *Canadian Saltfish Corporation*, quels sont leurs postes et leurs traitements?

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): 1 et 2. Ce n'est pas la coutume, et l'on considère comme mal venu, de demander à des compagnies de la Couronne de divulguer des renseignements concernant directement leur gestion interne et leur administration. Une telle question est tout à fait différente des demandes de renseignements concernant la politique générale que la compagnie peut adopter concernant des questions d'importance primordiale. Cependant, on s'attend que des renseignements concernant le coût de l'administration au cours de cette première année paraissent dans le premier rapport annuel de la compagnie. La publication, en ce moment, de ces renseignements serait prématurée étant donné les pourparlers concernant les ventes qui sont maintenant en cours.

LA GRC ET LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE

Question n° 1198—**M. MacDonald:**

1. Quel est le nombre de membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont participé aux arrestations faites en 1970 et 1971 à cette date, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre et de la Loi sur l'ordre public?

2. Combien d'arrestations ont été faites par les membres de la GRC en vertu de la Loi sur les mesures de guerre et de la Loi sur l'ordre public?

M. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): 1 et 2. Au plus 190 membres de la Gendarmerie royale du Canada, avec la coopération de la Sûreté municipale de Montréal et de la Sûreté du Québec et en vertu de l'autorité du Directeur de la Sûreté du Québec, ont participé aux arrestations pertinentes. Deux arrestations seulement ont été effectuées directement par la Gendarmerie royale du Canada.

LES FONCTIONS DE LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE LA G.R.C.

Question n° 1199—**M. MacDonald:**

1. Existe-t-il un poste budgétaire ou une description des fonctions de la Direction de la sécurité et des renseignements de la Gendarmerie royale du Canada et, dans la négative, pour quelles raisons?

2. Quel est le coût global du fonctionnement de la Direction de la sécurité et des renseignements de la Gendarmerie royale du Canada?

3. Existe-t-il d'autres organismes du gouvernement qui exercent des fonctions semblables ou prêtent leur concours dans ce sens?

4. Quelle est la description officielle et générale des activités de la Direction de la sécurité et des renseignements?

5. Au cours des années 1969, 1970 et 1971, combien d'agents de sécurité des prisons ont été renvoyés ou suspendus pour manque de discipline ou de compétence?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): 1, 2, 3 et 4. La Gendarmerie royale du Canada est le principal organisme responsable des opérations et des enquêtes dans le domaine de la sécurité. L'autorité qu'elle exerce n'est pas prévue par la loi d'une manière explicite mais elle émane de certains des articles de la loi sur la Gendarmerie royale du Canada. Il ne serait pas dans l'intérêt public de divulguer d'autres renseignements à ce sujet.

5. 1^{er} janvier au 31 décembre 1969, 100; 1^{er} janvier au 31 décembre 1970, 98; 1^{er} janvier au 15 mars 1971, 32. Total 230.

L'AIDE FINANCIÈRE AU QUÉBEC

Question n° 1227—**M. Rodrigue:**

Un prêt de \$37.5 millions a-t-il été consenti à la province de Québec, par le ministère de l'Expansion économique régionale, pour le financement de nouveaux projets dans les zones spéciales et, dans l'affirmative, a) à quel taux d'intérêt, b) quelle est la durée du prêt?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Le ministère de l'Expansion économique régionale ne consentira pas un prêt mais bien plusieurs prêts pour un montant global de 37.5 millions de dollars, au titre d'un certain nombre de projets donnés. a) Le taux d'intérêt de ces prêts variera conformément aux dispositions de l'article 9 de l'Entente Canada-Québec sur les zones spéciales. b) La durée du prêt variera de 15 à 30 ans selon les projets.

CIRCONSCRIPTION DE PORTNEUF—LES INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT

Question n° 1257—**M. Godin:**

Au cours de chacune des dix dernières années, quelles sommes a) la Société centrale d'hypothèques et de logement, b) la Banque d'expansion industrielle ont-elles investies dans la construction domiciliaire dans la circonscription de Portneuf?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): a) Voir tableau ci-après. Remarque: Les données statistiques de la Société centrale d'hypothèques et de logement ne sont pas établies par circonscription électorale. C'est pourquoi le tableau ci-après présente des données pour le comté municipal de Portneuf. b) Aucun.

Montant net des prêts consentis par la SCHL aux termes de la LNH à l'égard de la construction domiciliaire¹ dans la circonscription de Portneuf, de 1961 à 1970

| Année | Prêts | Unités | Places de | |
|-------|-------|--------|-----------|--------|
| | | | foyer | \$000 |
| 1961 | 14 | 14 | — | 161 |
| 1962 | 6 | 6 | — | 63 |
| 1963 | 5 | 55 | — | 60 |
| 1964 | 11 | 9 | 1,447 | 6,839 |
| 1965 | 17 | 16 | 424 | 4,404 |
| 1966 | 21 | 21 | — | 1,309 |
| 1967 | 17 | 39 | 117 | 1,195 |
| 1968 | 5 | 8 | 45 | 386 |
| 1969 | 4 | 3 | 110 | 863 |
| 1970 | 5 | 34 | — | 400 |
| Total | 105 | 155 | 2,143 | 15,680 |

⁽¹⁾ Comprend les prêts destinés aux nouveaux logements et aux logements existants.

INFORMATION CANADA

Question n° 1263—**M. Mather:**

1. De quelle façon Informaton Canada prévoit-il appliquer son programme de présence du gouvernement fédéral?

2. Quels programmes de recherches, publications ou autres moyens utilise-t-on pour mieux renseigner le public au sujet du fédéralisme et des services fédéraux?